

# TP - Responsable de développement touristique territorial

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

MFR DE VAYRES - IREO -  
ANTENNE CFA  
JARRY Amel  
05.57.74.85.30  
a.jarry@mfr-vayres.fr

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Entretien  
Inscription directe ou par un conseiller  
en insertion professionnelle

### Niveau d'entrée requis :

Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST  
(Niveau 5 européen)

### Conditions d'accès :

Avoir une entreprise pour un apprentissage ou un contrat pro dans le secteur défini par la formation. Avoir le prérequis pour rentrée dans cette formation, idéalement un niveau Accès à la formation Selon le dispositif d'accès à la prestation, ses modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes : - information individuelle ou collective, - dossier de demande de formation, - identification, voire évaluation des acquis, - entretien individuel de conseil en formation, de façon à définir le parcours le plus adapté entre un parcours standard, un parcours raccourci ou un parcours renforcé. Le délai d'accès aux prestations dépend de la programmation sur nos différents sites et des places disponibles, en constante évolution. Accessibilité aux PSH Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours. Pour en savoir plus cliquez

### Prérequis pédagogiques :

Niveau Bac + 2 en tourisme, hôtellerie, commerce ou gestion avec une expérience professionnelle d'au moins 1 an dans ces secteurs, ou bien Niveau Bac + 1 en tourisme, commerce ou gestion avec une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dont un an d'encadrement d'équipe dans ces secteurs. Pratique de l'anglais niveau B1+ du CECRL. Pratique de la bureautique avec tableur. Une expérience au sein d'un organisme réceptif (accueil du public) de type Office du tourisme est un plus.

### Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

## Objectif de la formation

**Objectifs et contexte de la certification :** Le responsable de développement touristique territorial fédère et accompagne les acteurs du tourisme ou en lien avec le secteur, afin d'accroître la qualité de l'accueil et l'attractivité du territoire, d'optimiser le nombre de visiteurs et les ressources induites et de valoriser les atouts du territoire dans le cadre d'un développement durable. Il respecte la politique territoriale et tient compte des attentes et des modes de consommation de la clientèle et des intérêts de la population locale. **Activités visées :** Le responsable de développement touristique territorial repère les partenaires susceptibles de participer à une action touristique et sollicite leur adhésion. Il participe à la programmation des phases du projet ou de l'événementiel et coordonne les équipes de salariés et de bénévoles impliquées. Il informe régulièrement les partenaires et les participants de l'avancement du projet, se tient à leur disposition et veille à maintenir leur motivation tout au long du projet. Le responsable de développement touristique territorial contribue à la gestion administrative du projet dans le respect des règles et délais obligatoires. Pour développer l'attractivité du territoire et à partir d'une analyse de ses atouts et de ses contraintes, le responsable de développement touristique territorial participe à la promotion du territoire dans son ensemble, en veillant à la représentation des sites confidentiels. Il contribue à la réalisation du plan de communication multimédia. Il assure une veille marketing régulière et accompagne les opérateurs à la création ou l'amélioration d'offres touristiques en identifiant les forces et les faiblesses des prestations et les attentes des clientèles ciblées. Il coordonne la conception d'offres multi partenariales. Le responsable de développement touristique territorial conseille les opérateurs pour la réalisation du prévisionnel de gestion d'une action, en tenant compte de leur situation économique et de leur stratégie. Il détermine le point d'équilibre et définit des indicateurs de suivi de l'action touristique. Il préconise des actions pour assurer ou améliorer la rentabilité d'un projet, aide au montage d'un dossier de demande financière et peut

...

## Contenu et modalités d'organisation

**Compétences attestées :** 1. Mettre en œuvre des projets touristiques durables sur un territoire Conduire un projet de développement touristique ou un événementiel avec un réseau de partenaires Gérer des équipes de salariés et de bénévoles sur un territoire Gérer, suivre et présenter des dossiers de développement touristique 2. Accompagner le développement marketing d'un territoire Réaliser un diagnostic de territoire et une étude de marché touristique Accompagner les opérateurs dans la création, l'organisation et la commercialisation multicanale d'offres touristiques Promouvoir un territoire et ses offres touristiques en français et en anglais 3. Assurer la faisabilité financière d'une action touristique Evaluer la faisabilité et le développement économique d'une structure ou d'une action touristique Accompagner les acteurs du territoire au montage d'un dossier financier et à la recherche de financements 4. Contribuer au développement de la démarche qualité de l'accueil touristique Accompagner le développement de la qualité et de la réputation du territoire et de ses prestataires touristiques pour une clientèle francophone et anglophone Accompagner les opérateurs du tourisme pour l'obtention et la mise en œuvre d'un label ou d'un classement.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui**  
Commentaires sur la parcours personnalisable : **8h/15h15**

Type de parcours **Modularisé**  
Les cours en centre : **Lundi : 10h15/17h Mardi au jeudi : 8h/17h Vendredi**

## Validation(s) Visée(s)

**Titre professionnel responsable de développement touristique territorial - Niveau 6 :**  
**Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)**

**MON COMPTE FORMATION** Éligible au CPF

## Et après ?

### Suite de parcours

Activité professionnelles ou poursuite d'étude

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
-----------------	--------------------	-------	------------------------	------------------	-----	-----------

<b>00413610</b>	du 01/08/2023 au 30/09/2024	Vayres (33)	MFR DE VAYRES - IREO - ANTENNE CFA	Non éligible	
<b>00413609</b>	du 01/08/2023 au 30/09/2024	Vayres (33)	MFR DE VAYRES - IREO - ANTENNE CFA		
<b>00415306</b>	du 01/08/2024 au 30/09/2025	Vayres (33)	MFR DE VAYRES - IREO - ANTENNE CFA	Non éligible	
<b>00415305</b>	du 01/08/2024 au 30/09/2025	Vayres (33)	MFR DE VAYRES - IREO - ANTENNE CFA		
<b>00415307</b>	du 01/08/2024 au 30/09/2025	Vayres (33)	MFR DE VAYRES - IREO - ANTENNE CFA	Non éligible	
<b>00555722</b>	du 01/08/2025 au 30/09/2026	Vayres (33)	MFR DE VAYRES - IREO - ANTENNE CFA	Non éligible	
<b>00555716</b>	du 01/08/2025 au 30/09/2026	Vayres (33)	MFR DE VAYRES - IREO - ANTENNE CFA	Non éligible	
<b>00555721</b>	du 01/08/2025 au 30/09/2026	Vayres (33)	MFR DE VAYRES - IREO - ANTENNE CFA		